FORMATION **AUTORISATION DE CONDUITE TOUTES CATÉGORIES (PONTS ROULANTS ET PORTIQUES) R484**

DESCRIPTION

Permet aux opérateurs d'acquérir les compétences nécessaires pour utiliser en toute sécurité les ponts roulants et portiques, conformément à la réglementation.
Garantir une utilisation maîtrisée des équipements de levage afin de prévenir les risques d'accidents, de protéger les personnes et les infrastructures ainsi que d'optimiser les opérations de manutention.
Cette formation couvre l'ensemble des catégories définies dans la recommandation R484 de la CNAM :
Catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol.
Catégorie 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre la réglementation et les responsabilités liées à l'utilisation des ponts roulants et portiques.
- Identifier les composants, les dispositifs de sécurité et les principes de fonctionnement des équipements.
- Effectuer les vérifications et la maintenance préventive de premier niveau.
- Manipuler les charges en toute sécurité en adaptant la conduite aux contraintes de l'environnement.
- Appliquer les consignes de sécurité et adopter les bons gestes pour éviter les risques d'accidents.

MÉTHODES DE FORMATION

- Apports théoriques illustrés
- Mises en situation pratiques
- Études de cas et retours d'expériences
- Encadrement par un formateur expérimenté et certifié.

RÉFÉRENCE : F000..

MSÉCURITÉ

DURÉE

- 4h de théorie
- 3h de pratique par catégorie choisie

PUBLIC

- Salariés amenés à utiliser un pont roulant ou un portique.
- Opérateurs de production, agents de maintenance, caristes, magasiniers.
- Toute personne nécessitant une autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale validée par le médecin du travail.
- Compréhension des consignes de sécurité en français.

PARTICIPANTS

- Session de 1 à 6 personnes

FORMATEURS

- Pompiers professionnels
- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

ÉVALUATION

- QCM pour valider les connaissances sur la réglementation et les règles de sécurité.
- Mise en situation sur pont roulant, avec validation des compétences
- Attestation de formation pour chaque catégorie validée.
- Autorisation de conduite à délivrer par l'employeur.

PROGRAMME

1. Partie théorique (4h)

- Réglementation et responsabilités (1h)
- Technologie des ponts roulants et principes de fonctionnement (1h30)
- Sécurité et prévention des risques (1h30)

2. Partie pratique (3h par catégorie choisie)

- Prise en main du pont roulant (1h)
- Exercices de conduite et manipulation des charges (1h30)
- Mise en situation et gestion des incidents (30 min)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICA-

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.

QUELQUES **CHIFFRES**

80% des accidents impliquant des engins de manutention sont dus à des erreurs humaines.

35% des accidents sur les lieux de travail industriels impliquent des équipements de levage ou de manutention.

5 ans c'est la durée de validité des autorisations de conduite.

www.msecu.fr 06 79 63 43 65 contact@msecu.fr

MSécurité | route de Rhinau 67860 Boofzheim | Numéro de SIRET : 930 272 505 00023 | Numéro de déclaration d'activité : 44670804367 (auprès du préfet de la région Grand Est)